



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## AVIS PUBLIC

ÉDITION DU 14 MARS 2022

### CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 510 intitulé "Règlement portant sur les ententes relatives aux travaux municipaux"

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 8 mars 2022, a adopté le premier projet de règlement numéro 510, intitulé "Règlement portant sur les ententes relatives aux travaux municipaux".
2. Ce projet fera l'objet d'une consultation écrite qui se tiendra du 14 mars au 30 mars 2022 inclusivement. Pendant cette période, nous invitons toute personne intéressée à transmettre des questions, des observations ou des commentaires, au plus tard le 30 mars 2022 à 8h00, de la façon suivante :
  - en le remettant directement à l'accueil de l'hôtel de ville de Saint-Cyprien-de-Napierville situé au 121, rang Cyr;
  - en les déposant dans la boîte grise situé près de l'entrée de l'hôtel de ville sur le rang Cyr;
  - en les transmettant par courrier au 121, rang Cyr, St-Cyprien-de-Napierville, J0J 1L0
  - en les envoyant à l'adresse courriel suivante : [info@st-cypriendenapierville.ca](mailto:info@st-cypriendenapierville.ca).
3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter une version simplifiée du règlement no.431 sur les ententes relatives aux travaux municipaux.
4. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlement est disponible sur le site web de la Municipalité au [www.st-cypriendenapierville.ca](http://www.st-cypriendenapierville.ca). Nous vous invitons à communiquer avec nous au 450-245-3658 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à St-Cyprien-de-Napierville, ce 14 mars 2022.

**James L. Lacroix**  
Directeur général  
& greffier-trésorier

Hôtel de ville

121, Rang Cyr

St-Cyprien-de-Napierville

(Québec) J0J 1L0

Tél. : (450) 245-3658

Télééc. : (450) 987-0165